

Organisation de la pause méridienne en élémentaire

(Lundi, mardi, jeudi, vendredi)

1. Inscription des élèves à la cantine :

Chaque matin, les enseignants inscrivent les enfants de leur classe à la cantine sur la feuille prévue à cet effet, affichée à l'entrée de la classe.

2. Commande des repas à la cuisine centrale :

A 9h, l'Emploi Vie Scolaire (EVS) de l'école passe devant chaque classe pour relever le nombre d'enfants mangeant à la cantine et transmettre le total des classes en cuisine.

3. Personnel de surveillance.

3.1. Pointage des présences des vacataires :

Les vacataires de cantine vont se noter chaque jour à leur arrivée sur la feuille de présence qui se trouve dans la salle principale du centre de loisirs.

3.2. Pointage des présences des vacataires et animateurs :

Les vacataires et animateurs s'inscrivent chaque jour avant midi sur le tableau des postes de surveillance et d'ateliers situé à l'entrée de la cour élémentaire (voir chapitre 5).

Les enfants peuvent consulter ce tableau afin de repérer l'adulte

responsable du jour de chaque atelier.

Les animateurs et vacataires s'inscrivent chaque jour à des postes différents afin que tout le monde puisse occuper des postes variés et soit reconnu dans toutes les fonctions par les enfants.

3.3. Nombre de postes de vacataires et horaires :

6 postes de vacataires (postes A, B, C, D, E, F) de 12h à 13h45 ont été attribués à l'école Sayad par la municipalité.

4. Organisation du passage au réfectoire pour déjeuner :

4.1. Passage des classes par niveau.

L'entrée dans le réfectoire se fait par niveau de classe tous les $\frac{1}{4}$ d'heure. Le tableau du passage des classes est affiché afin que les élèves sachent chaque jour à quelle heure précise ils mangent et puissent participer aux différents ateliers organisés.

4.2. Tableau de répartition des passages au réfectoire.

Heure de passage	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
12h:	CP	CP	CP	CP
12h15:	CE1	CM2	CM1	CE2
12h30:	CE2	CE1	CM2	CM1
12h45:	CM1	CE2	CE1	CM2
13h:	CM2	CM1	CE2	CE1

5. Organisation des ateliers et jeux de 12h à 13h45 :

5.1. Les différents postes de surveillance.

- Les postes de surveillance doivent être remplis chaque jour, ils sont prioritaires aux ateliers.
-
- Les directeurs du centre de loisir et de l'école répartissent les adultes non-inscrits sur le planning de la semaine.

Tableau des postes de surveillance:

	1	2	3	4	5
Lieu :	Cour de récréation	Cour de récréation et préau	Entrée du réfectoire, plateau et toilettes	Réfectoire	Réfectoire
Activités :	Surveillance de la cour	Surveillance de la cour et du préau	Gestion des entrées au self Surveillance des toilettes	Surveillance du repas 13h15 : cour de récréation.	Surveillance du repas. Cour de récréation quand il n'y a plus d'élèves.
Quel adulte s'en occupe ?					
<i>Organisé par :</i>	Animateurs et vacataires				

5.2. Les différents ateliers.

Tableau des postes d'animation :

	1	2	3	4	5
Lieu :	Salle polyvalente Et Grande Rue	BCD	Salle de motricité maternelle	Salles de jeux au sol	Salle arts plastiques
	<i>Rez-de-chaussée</i>	<i>1^{er} étage</i>	<i>Rez-de-chaussée</i>	<i>1^{er} étage</i>	<i>1^{er} étage</i>
Activités :	Ping-pong, baby-foot... Dessins, clubs cartes, lecture BD et magazines	Jeux de société, atelier BD, Web Radio...	A définir	Légos, kaplas, parcours de billes...	Peinture, arts plastiques
Accès :	- Accès libre tous les ¼ d'heure entre 12h et 13h45.	- Accès par groupes de 18 élèves à 12h et 12h45 avec l'adulte qui organise.	- Accès par groupes de 18 élèves à 12h et 12h45 avec l'adulte qui organise.	- Accès par groupes de 18 élèves à 12h et 12h45 avec l'adulte qui organise.	- Accès par groupes de 18 élèves à 12h et 12h45 avec l'adulte qui organise.
Quel adulte s'en occupe ?					
Organisé par :	<i>Animateurs et vacataires</i>			<i>Animateurs</i>	